



## COMMUNIQUÉ DE L'INSTITUT NÉERLANDAIS

Paris, le 17 juli 2012

Le 13 juillet, l'Institut Néerlandais a appris que le ministère des Affaires étrangères néerlandais souhaitait mettre fin à compter de 2015 à la subvention qu'il lui accorde. Cette décision, qui a été annoncée aux collaborateurs de l'Institut un vendredi après-midi en plein milieu des vacances d'été, a été prise par le ministre démissionnaire Uri Rosenthal en dehors des sessions parlementaires aux Pays-Bas. La mise en œuvre de cette décision est entre les mains d'un ambassadeur nouvellement nommé, Son Excellence Ed Kronenburg. Tout cela s'est produit en dépit du Conseil de Surveillance de l'Institut qui a collectivement démissionné à l'annonce de cette résolution. C'est un processus décisionnel que les collaborateurs de l'Institut Néerlandais considèrent comme incompatible avec les règles démocratiques et un exemple de « *bad governance* » (= *mauvaise gestion*). Les délégués du personnel ont été chargés de déposer un avis d'opposition contre cette décision ministérielle.

Les arguments avancés par le ministère pour mettre fin à la subvention, « frais élevés », « manque de rentabilité et de modernité », s'avèrent infondés. De même que l'affirmation que les missions culturelles de Berlin, Londres ou New York produiraient un meilleur rendement culturel. Les collaborateurs de l'Institut Néerlandais se demandent sérieusement sur quelle étude concrète le ministère fonde ces allégations. Jusqu'à ce jour, aucune étude à ce sujet n'a été rendue publique.

La situation actuelle fait suite aux changements annoncés au personnel de l'Institut Néerlandais le 2 décembre 2011. La réduction des dépenses et la « réorientation » de la politique devaient avoir pour conséquences de supprimer « seulement » le département de langue (près de 700 inscrits par an !) et les sections littérature et débats. La méthode appliquée a provoqué des tensions, notamment parmi les collaborateurs dont certains sont en arrêt maladie pour surmenage et stress.

Dans une réaction aux plans présentés en décembre 2011, l'équipe de l'IN a rédigé un « plan B » pour apporter des solutions fiables et pour garantir le fonctionnement futur de l'IN dans cette période financièrement difficile. Ce plan proposait notamment un *businessplan* pour le département langue actuellement menacé, la formulation de solutions alternatives concrètes et la professionnalisation pour la collecte de fonds et la recherche de mécènes.

À contre courant de la tendance actuelle et malgré les mesures prises pour réduire les dépenses, les collaborateurs et le Conseil de Surveillance de l'Institut ont décidés de ne pas restreindre leurs activités mais au contraire de les développer et d'en accentuer la professionnalisation.

L'Institut Néerlandais a été créé en 1957 par le collectionneur d'art Frits Lugt, en collaboration avec le même État néerlandais qui veut à présent s'en désengager. Pendant ses cinquante-cinq ans d'existence, l'Institut est devenu la plate-forme la plus dynamique pour l'art, la langue et la culture des Pays-Bas à l'étranger. Sa réputation à Paris dépasse de loin les limites du VII<sup>e</sup> arrondissement et l'IN est mis sur un pied d'égalité avec d'autres grands centres culturels étrangers tels que le Goethe-Institut et le British Council. Essentiellement parce qu'il dispose à Paris d'une équipe expérimentée de spécialistes possédant une bonne compréhension du terrain en France, à même de mener une véritable politique culturelle qui vise l'intégration de sa programmation dans la vie culturelle parisienne.

Ces derniers mois au cours desquels l'Institut Néerlandais a poursuivi la programmation de haute qualité qui caractérise depuis toujours son travail et son niveau d'excellence, le nombre de partenariats avec des entreprises et des institutions aux Pays-Bas, en Belgique et en France s'est encore accru. Une chose est claire : la raison d'être de l'Institut Néerlandais est absolument incontestable pour tous ces acteurs du domaine social, culturel et économique. Les collaborateurs de l'Institut Néerlandais continueront donc, avec leurs partenaires, à s'engager pour l'Institut Néerlandais dans sa totalité ainsi que pour l'art, la langue et la culture des Pays-Bas en France.

Compte tenu de la dimension politique d'un tel choix et de la situation du gouvernement actuellement démissionnaire, nous demandons avec insistance au Ministre néerlandais des Affaires étrangères de suspendre la décision qu'il vient de prendre et de la remettre à l'ordre du jour après les prochaines élections, lorsqu'un nouveau gouvernement disposant d'une majorité pourra soumettre sa résolution au parlement.